

# **Pêche du bar : il est temps de se débarrasser des filets**

Possibilités de pêche 2017

Document BASS- Novembre 2016

## **Résumé**

Le stock de bars est en grand danger à cause de la sur pêche commerciale et de l'incapacité de suivre les avis scientifiques en faveur de mesures de protection efficaces.

Angling trust et B.A.S.S soutiennent sans réserve les propositions de la Commission de l'UE pour les possibilités de pêche du bar en 2017, de même que d'autres organisations commerciales et récréatives à travers l'Europe.

La proposition autorise seulement les pêches durables pour 2017: la pêche à la ligne et à l'hameçon, récréative et commerciale-- et aucun filet qui cause du tort non seulement au stock de poissons mais aussi aux oiseaux et aux cétacés.

La proposition pose ainsi les fondations d'une pêcherie durable du bar, qui produit pour la société des bénéfices socio-économiques supérieurs à long terme.

La pêche commerciale des ligneurs et la pêche récréative permettront d'atteindre les objectifs de protection tout en fournissant un meilleur rendement économique.

L'impact économique des restrictions disproportionnées de l'année dernière sur les pêcheurs de loisir a été très dommageable sur ce sport qui produit plus de 40 fois l'impact de la pêche commerciale du bar sur l'économie et l'emploi.

Il est devenu essentiel que les Ministres Européens de la Pêche entérinent la proposition dans sa totalité, sans l'affaiblir comme ils l'ont fait l'an dernier-- créant ainsi stuppeur et colère chez les pêcheurs récréatifs et les environnementalistes.

Il reste 4 semaines avant que les Ministres de la Pêche ne se réunissent pour discuter de la proposition.

Angling Trust et BASS vont travailler dur pendant ce laps de temps pour faire pression sur les décisionnaires et permettre aux pêcheurs récréatifs, mais aussi aux entreprises et professionnels qui leur fournissent biens et services et aux environnementalistes de faire entendre leur voix.

## **Historique:**

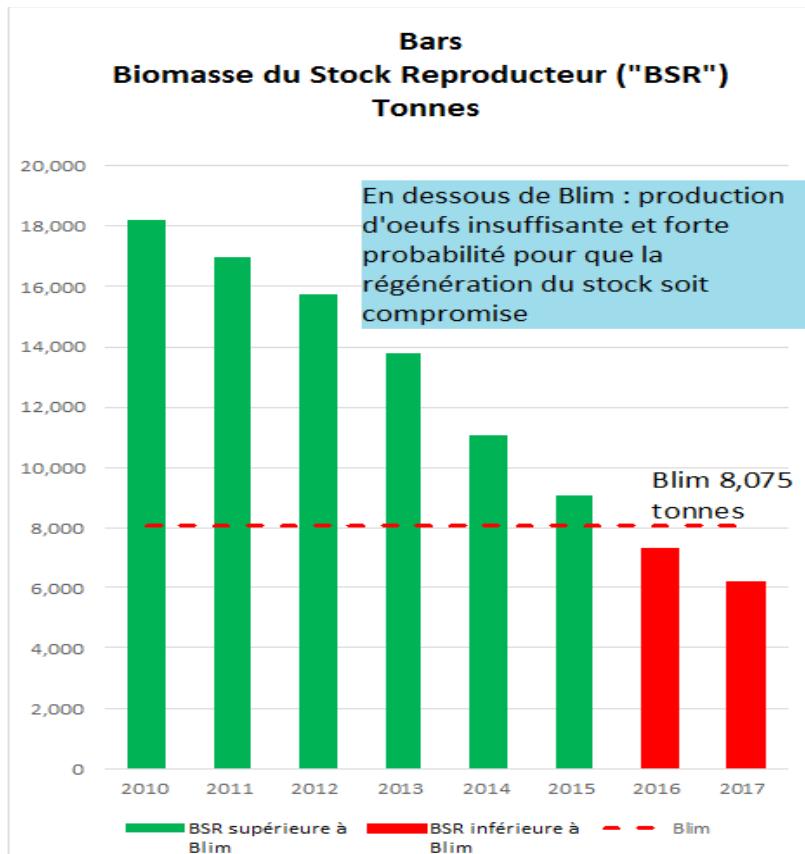
Jusqu'aux années 80, le bar (*Dicentrarchus labrax*) – qui est présent en mer du nord centrale et méridionale, mer d'Irlande, Manche, canal de Bristol, et mer celtique – est avant tout une espèce recherchée par la pêche récréative et soumise à très peu d'exploitation commerciale. Depuis, les stocks ont été sur pêchés sans qu'il y ait vraiment eu tentative de contrôle et de gestion de la pêcherie, malgré des avertissements répétés des scientifiques et des organisations vouées à sa protection. Le déclin était donc inéluctable et pourtant facilement évitable.

Des organisations comme la Fédération Nationale des pêcheurs en Mer, maintenant intégrée dans Angling Trust et B.A.S.S la société des pêcheurs sportifs de bars ont fait campagne pour des mesures de protection du bar depuis plus de 20 ans. Les choses avaient pris une bonne tournure en 2004 quand le rapport "Bénéfice Net" du Cabinet Office recommanda que les gestionnaires de la pêcherie envisagent de considérer le bar comme une espèce strictement récréative. Suivi la publication du Plan de Gestion du Bar en Octobre 2004. Malheureusement, le rapport resta lettre morte, on continua à sur pêcher les stocks de bars et la taille limite de capture non durable de 36 cm resta en place jusqu'à l'an dernier où on l'augmenta à 42 cm –la plus petite taille à partir de laquelle un bar peut atteindre la maturité et être capable de se reproduire.

## **Les stocks de Bars sont maintenant menacés:**

Les scientifiques de l'UE ont dit en avril 2015: "La biomasse du stock des reproducteurs a diminué vers le plus bas niveau historiquement observé." En 2016, nous avons atteint un plus bas historique pour cette biomasse du stock des reproducteurs: 7 320 tonnes. Le niveau prévu pour 2017 est encore pire, juste 6 219 tonnes. Ce chiffre représente à peine un an et demi de débarquements commerciaux (la moyenne annuelle

de ces débarquements sur 2010-2013 est de 4 136 tonnes.)



Les estimations actuelles sont bien en dessous du seuil Blim qui est de 8 075 tonnes. Ceci signifie que les scientifiques estiment maintenant que la capacité du stock à se régénérer de lui-même est compromise par une production d'oeufs insuffisante. Le risque maintenant est que, même si la pêche est réduite au maximum, le stock ne puisse pas se restaurer comme espéré et végète ainsi pendant une longue période indéfinie.

L'Avis Scientifique émis par le Conseil International pour l'exploration de la Mer (CIEM) en juin 2014 recommandait de réduire de 80% la mortalité par pêche pour la campagne du bar de 2015. Ceci faisait suite à l'Avis de 2013 en faveur d'une réduction de 36% qui fut ignorée : en 2014, les débarquements de bars par la Grande Bretagne ont augmenté de 30% (de 772 tonnes à 1 004 tonnes).

**Il n'y a aucun doute quant à la responsabilité significative des filets maillants dans ce déclin du stock de bars. Par exemple, en 2014, les fileyeurs britanniques ont débarqué 646 tonnes de bars – davantage que les 541 tonnes préconisées pour tout le stock de l'Europe du nord par l'Avis du CIEM pour 2016.**

Les organismes de pêche sportive ne sont absolument pas surpris que le CIEM recommande maintenant un moratoire total pour la plupart des pêches du bar en 2017. Pendant des années, nous avons prévenu qu'à moins que les Ministres Européens de la Pêche ne tiennent enfin compte de l'Avis Scientifique et commencent à réduire très significativement les quotas commerciaux, alors les solutions proposées par le CIEM seraient encore plus draconiennes.

[L'Avis du CIEM pour 2017 peut être consulté ici.](#)

## Rendement Maximum Durable (RMD)

il y a deux causes principales qui réduisent considérablement les stocks de bars à l'heure actuelle: la

mortalité par pêche réduit les stocks; et le défaut de recrutement pendant cette période désastreuse 2008-2012 signifie que les poissons pêchés n'ont pas été remplacés. Le défaut de recrutement va se prolonger encore au moins deux ans (jusqu'à ce que le groupe né en 2013 commence à être mature). Cette réalité, avec le fait que le stock adulte est en dessous du seuil d'alerte impose des mesures de précaution et l'approche du RMD devrait être abandonnée jusqu'à ce que le stock retrouve un niveau durable. L'approche du RMD consiste à prélever les quantités maximales possibles sur le long terme sans provoquer l'effondrement du stock. La loi réclame que l'on maintienne le stock au dessus du niveau qui peut produire ce RMD dès 2015, et en cas de circonstances exceptionnelles, au plus tard pour 2020. Avec le défaut de recrutement, la réalisation de ces objectifs imposés par la Loi va demander une réduction des prises très significative dans l'histoire de cette pêcherie.

## **les Quotas par Bateau n'ont pas fonctionné**

Les Quotas par Bateau (Q/B) furent introduits en juin 2015 et le Conseil des Ministres de décembre 2015 sur les possibilités de pêche les a supprimés pour 2016 (et les a même augmentés pour certains types d'engins).

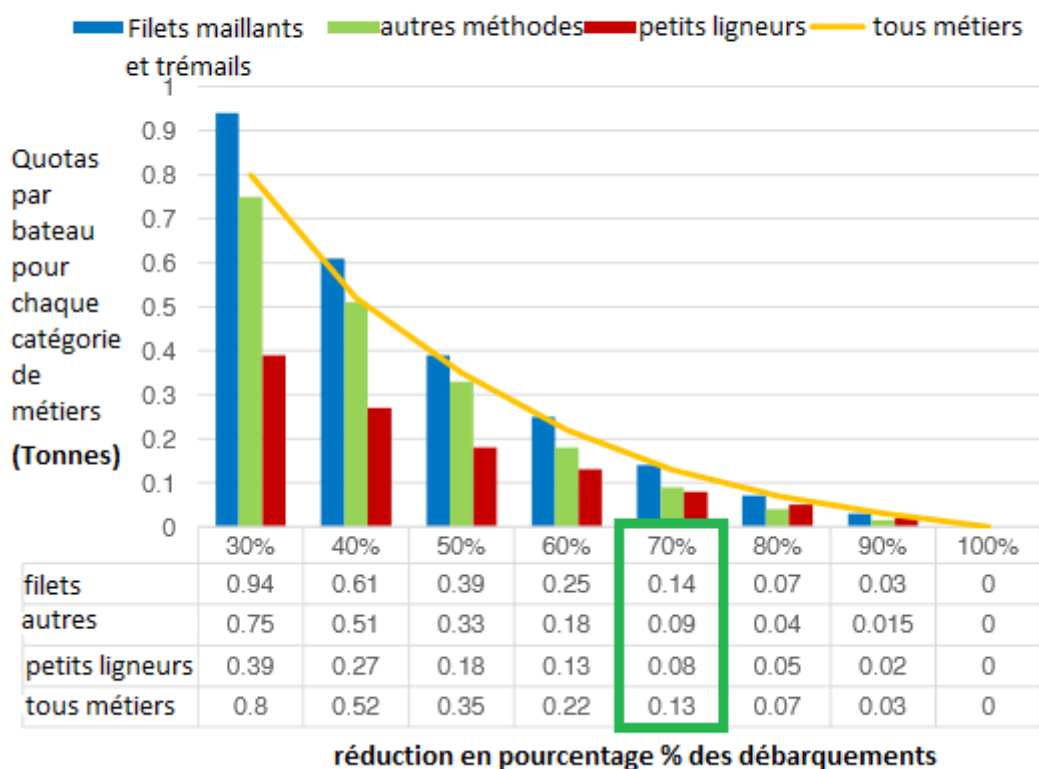
Quand nous avons vérifié l'impact qu'auraient eu ces Q/B s'ils avaient été introduits en 2014 en Grande Bretagne, nous avons été stupéfaits de constater qu'ils auraient limité seulement 6% des tous les débarquements de bars opérés cette année là et seulement 3% des débarquements mensuels par bateau.

L'IFCA pour les comtés du DEVON et du SEVERN (UK) remarquait récemment: " A quelques possibles exceptions près, les débarquements professionnels au sein des ports du district n'auraient pas approché, et encore moins dépassé les quotas mensuels 2016 au cours de l'année précédente, ce qui suggère que cette mesure globale pour l'atlantique nord-ouest n'aurait eu guère d'impact localement". Et "Des analyses des données de la MMO ont identifié un seul bateau de Plymouth qui a dépassé ce quota mensuel de 1,3 tonne une seule fois en 2015. Tous les ports n'ont pas encore été analysés mais Plymouth est celui où s'opèrent les plus gros débarquements de bars du District."

Le Comité Scientifique, Technique et Economique pour la Pêche (CSTEP) de l'UE a estimé en décembre 2014 que le quota récréatif de 1 poisson par jour allait réduire les prises effectives des récréatifs britanniques de 52%. Les pêcheurs récréatifs peuvent être pardonnés s'ils s'étonnent qu'une telle mesure puisse être juste. Ce quota récréatif de 1 poisson par jour a bien peu d'impact sur la protection de l'espèce si les quotas par bateau restent aussi élevés – les pêcheurs récréatifs sont contraints de relâcher des bars seulement pour que ceux ci soient repris ensuite par des commerciaux.

Le graphe suivant montre l'impact des Q/B sur les débarquements. Pour réduire la masse globale débarquée de 70% , il faudrait réduire les Q/B à moins de 140 kg mensuels.

## Quotas par bateau induisant des réductions proportionnelles des débarquements de bars de chaque métier



### Nourrir la Grande Bretagne ou pas?

Le secteur commercial répète à l'envie qu'il pêche le bar "pour fournir de la nourriture sur les tables des familles britanniques" tandis que la pêche récréative ne serait qu'un "hobby": cette litanie ne résiste pas à l'examen des faits.

Les données complètes des prises britanniques 2015 sont consultables [ici](#).

On peut y apprendre que:

- Les importations de bars vers le Royaume-Uni ont été de 8 500 tonnes.
- Les débarquements de bars au sein du Royaume-Uni ont été de 600 tonnes.
- Les exportations de bars à partir du Royaume-Uni ont été de 400 tonnes.

**Sur les 8 700 tonnes de bars consommées en Grande Bretagne, juste 200 tonnes (2,3%) viennent du secteur de la pêche commerciale britannique. Les 2/3 des bars pêchés commercialement en Grande Bretagne ont été vendus à l'étranger pour faire du chiffre d'affaire.**

### Comparaison Fileyeurs et ligneurs

La sélectivité des filets en monofilament a été exagérée. Avec la diminution du taux de suspension, et une finesse et une souplesse toujours plus grandes, la sélectivité de ces filets a chuté.

La précédente taille minimale légale du bar de 36 cm, introduite en 1990, s'accompagnait d'une maille du filet de 90 mm selon le CEFAS. L'actuelle taille minimale de 42 cm a été promulguée sans que soit augmentée la maille des filets. Les études du CEFAS montrent que les filets de maille 90 mm capturent préférentiellement des bars inférieurs à 42 cm. Même les filets de 100 mm de maille pourront capturer une proportion importante de bars en dessous de 42 cm.

En mars 2016, l'Officier Scientifique Principal de l'IFCA des Cornouailles a observé que durant 9 jours de pêche en baie de Falmouth (hiver 2015-2016) un bateau utilisant des filets maillants à maille de 100 mm a capturé 680 bars, dont 82% étaient sous la taille minimale légale de 42 cm.

## **le temps est venu de bannir les filets**

**“Ce serait économiquement très pertinent que de transformer la pêche du bar européen en une pêche réservée seulement à l'hameçon. Cette transition produirait le meilleur rendement économique, diminuerait la pression de pêche, résoudrait le problème de la sur pêche et permettrait la reconstruction du stock vers des niveaux sécurisés.”**

**Professor Callum Roberts, Professor of Marine Biology, York University, 2014**

Nous, et d'autres, avons argumenté depuis longtemps quant à la nécessité d'exclure les filets de la pêche du bar européenne pour reconstruire les stocks et pour faire prospérer les secteurs des récréatifs et des ligneurs professionnels qui sont les formes de pêche à la fois les plus durables et les plus économiquement intéressantes.

La pêche avec lignes et hameçons est la forme la plus durable de prélèvement de bars et autorise la remise à l'eau des poissons trop petits (et trop gros) dans de bonnes conditions. Elle représente environ 20% de tous les bars pêchés commercialement en Grande Bretagne. Les ligneurs commerciaux ne peuvent pas cibler les bars rassemblés en vue de la fraie comme le font les filets maillants dévastateurs. Alors que plus de 90% des bars vendus en Grande Bretagne viennent d'élevages de l'étranger, il y a là l'opportunité de créer un bar de ligne britannique de 1er choix.

**“ Si la pêche commerciale du bar doit continuer, dit BLUE MARINE FOUNDATION, la méthode de capture la plus respectueuse de l'environnement et la plus rentable économiquement est celle basée sur l'hameçon, en permettant de vendre des poissons de 1ère qualité par rapport aux poissons d'élevage.”**

**Charles Clover, Chairman, BlueMarineFoundation, 2014**

Un rapport publié par la New Economics Foundation en 2015 a conclu que la pêche du bar à l'hameçon faisait mieux que les filets et les chaluts et autres sennes sur 11 critères parmi les 14 identifiés\*, notamment en matière d'emploi, de chaîne de valorisation du produit, de prises accessoires, de dépendance de la flotte, et du port d'attache.

Liste des 14 critères identifiés (et méthode de mesure retenue): profits (£/kg de bar débarqué), emploi (poste à temps lein/kg de bar débarqué), émission de gaz à effet de serre (kgs de CO2/kg de bar débarqué), aides publiques (£/kg de bar débarqué), valorisation de la chaîne économique (prix/kg de bar débarqué), rejets de bars (kg de bar/ kg de bar débarqué), autres rejets (kg des autres rejets/kg de bar débarqué), mortalité en saison de reproduction (dommage sur le stock reproducteur/kg de bar débarqué), prises accessoires (descriptif), dommage aux écosystèmes (descriptif), pêche fantôme (descriptif), dépendance de la flotte (pourcentage), dépendance du port de débarquement (pourcentage).

Criteria	Measure	Drift/fixed nets	Demersal trawl/seine	Gears with hooks
Profits	£/kg of bass landed	4	4	1
Employment	jobs/kg of bass landed	3	2	5
Greenhouse gas emissions	kgs of CO2/kg of bass landed	5	3	3
Subsidies	£/kg of bass landed	5	3	3
Economic value chain	price/kg of bass landed	3	3	5
Bass discards	kgs of bass/kg of bass landed	4	2	5
Other discards	kgs of discards/kg of bass landed	4	2	5
Spawning season mortality	spawning stock damage/kg bass landed	2	1	4
Bycatch	descriptive	3	2	5
Ecosystem damage	descriptive	5	2	5
Ghost fishing	descriptive	2	4	5
Fleet dependency	percentage	3	1	5
Port dependency	percentage	3	2	4
<b>Total</b>		<b>46</b>	<b>31</b>	<b>55</b>

**Score de chaque groupe de méthodes de pêche en fonction des 14 critères identifiés,**  
New Economics Foundation, 2015

**Il est temps de mettre fin aux prises accessoires des oiseaux marins, des cétacés et d'autres mammifères marins**

**“ Il est impératif que des méthodes appropriées soient introduites pour empêcher les prises accessoires des oiseaux.” Melvin et al. Bull 2007**

Les préoccupations à propos de l'impact des filets à bars ne concernent pas uniquement leur sélectivité vis à vis de la taille des bars. Elles concernent aussi l'impact sur les autres créatures marines. Les cétacés, les phoques, les oiseaux de mer sont régulièrement capturés et tués par les filets des eaux territoriales.



### **Oiseaux de mer**

Dans les Cornouailles, à la fois le RSPB et Wildlife Trust ont appelé à des actions pour dénoncer les captures d'oiseaux marins par les filets. En une seule journée de début janvier 2012, environ 200 oiseaux se sont noyés dans un seul filet au nord de Saint Yves et d'autres cadavres furent rejetés sur les plages avoisinantes. L'administration pour la sauvegarde marine et les pêcheries territoriales des Cornouailles a du mettre en place un règlement spécifique pour fermer une partie de la pêcherie à cause de ces oiseaux piégés dans les filets.

<http://www.wildlifeextra.com/go/news/seabirds-cornwall2012.html#cr>

Des études de Birdlife International montrent que des quantités significatives d'espèces différentes d'oiseaux marins sont détruites dans les filets maillants.

<http://datazone.birdlife.org/sowb/casestudy/gillnets-are-catching-significant-numbers-of-some-seabird-populations>

### **Cétacés et autres mammifères marins**

La Campagne Européenne des Prises Accessoires de Cétacés évoque les préjudices causés aux dauphins, phoques et autres mammifères marins par les filets maillants.

<http://www.eurocbc.org/page2.html>

*“Dans une période de 5 semaines début 2002, les cadavres de plus de 100 dauphins furent découverts sur les plages du sud de l'Angleterre, et plus de 400 sur les plages françaises. A la fin du mois de mars, le compteur a dépassé le seuil de 1000 cadavres.”*

A propos des filets, il est rapporté: *“Les filets destinés aux bars tuent des quantités importantes d'oiseaux marins qui pêchent sous l'eau (surtout des “petits pingouins” (alca torda) et des plongeurs), et lors d'un seul épisode en Grande Bretagne, ce sont environ 900 pingouins qui ont été détruits en 8 jours par des filets déployés sous les colonies d'oiseaux.”*

### **Pourquoi les filets à Bar sont particulièrement destructeurs**

*Un filet à bar typique, avec une maille de 100 mm, un taux de suspension de 50% et 50 mailles verticales barre une colonne d'eau de 4,3 mètres de hauteur (à l'étaie). Les bars sont en général recherchés dans des eaux peu profondes, entre 4 et 10 mètres d'eau. Ainsi, un filet à bar coulant peut effectivement barrer entre 100% et 45% de toute la hauteur de la colonne d'eau, ce qui signifie qu'il existe une forte probabilité pour que les oiseaux de mer et/ou les cétacés heurtent le filet.*



***Les oiseaux de mer qui se nourrissent sous l'eau sont particulièrement menacés par les filets à bar posés dans des eaux peu profondes.***

*Les oiseaux de mer sont attirés par le poisson fourrage comme les lançons et les sprats. Dans les eaux peu profondes, les carnassiers peuvent faire monter ces petits poissons en surface, ce qui attire de grandes quantités d'oiseaux en quête de nourriture. Ces oiseaux de mer plongeurs sont attirés sur de très grandes distances pour profiter d'une telle abondance de nourriture. Quand de tels rassemblements se produisent dans le voisinage des filets, la probabilité de carnages d'oiseaux marins augmente.*

*Zydelis et al. 2013 - Global review of seabird bycatch in gill-nets.*

### ***La pêche récréative du bar***

*Le bar est une espèce emblématique pour la pêche sportive, une cible de choix qui représente une richesse de 200 millions de £ dans la seule économie britannique. Il y a 30 ans, le bar était considéré avant tout comme une espèce récréative et était sujette à des captures commerciales très faibles [MAFF 1987].*





**Des millions de livres anglaises sont dépensés chaque année par les citoyens qui pratiquent la pêche du bar de loisir.**

Les estimations de l'impact de la pêche de loisir sur les stocks de bars varient de 10 à 25% du poids total débarqué. De récentes preuves venant du CEFAS et de l'IFCA de la côte est illustrent comment les données des prises commerciales sont massivement sous déclarées, suggérant que la véritable proportion incombant à la pêche récréative est beaucoup plus proche de 10%. Beaucoup de pêcheurs de loisir vous soutiendront que c'est même encore plus faible.

L'effondrement qui menace le stock de bars, et le moratoire total de toutes les formes de pêches de bar qui est envisagé seraient désastreux pour l'industrie de la pêche récréative en mer et pour les communautés côtières. Sea Angling 2012, l'étude de la pêche récréative en mer conduite par le CEFAS pour le compte du ministère DEFRA montre :

✂ Il y a 884 000 pêcheurs récréatifs britanniques en mer qui injectent directement 1,23 milliard £ dans l'économie (2,1 milliards £ en tenant compte des retombées indirectes et induites).

✂ 10 400 emplois à temps plein dépendent de la pêche récréative en mer (23 600 emplois en tenant compte des emplois indirects et induits) .

La TVA collectée auprès des pêcheurs de loisir en mer éclipse à elle seule la totalité de la valeur de tous les débarquements commerciaux de poissons en Angleterre.

## **Rapport de Blue Marine Foundation**

En décembre 2015, Blue Marine Foundation a publié un rapport intitulé "Description des valeurs économiques et environnementales du Bar" et fondé sur des études menées dans le comté du Sussex. Ce rapport compare les valeurs économiques et l'impact biologique de la pêche du bar, récréative et commerciale selon une méthode point par point. Il en ressort que:

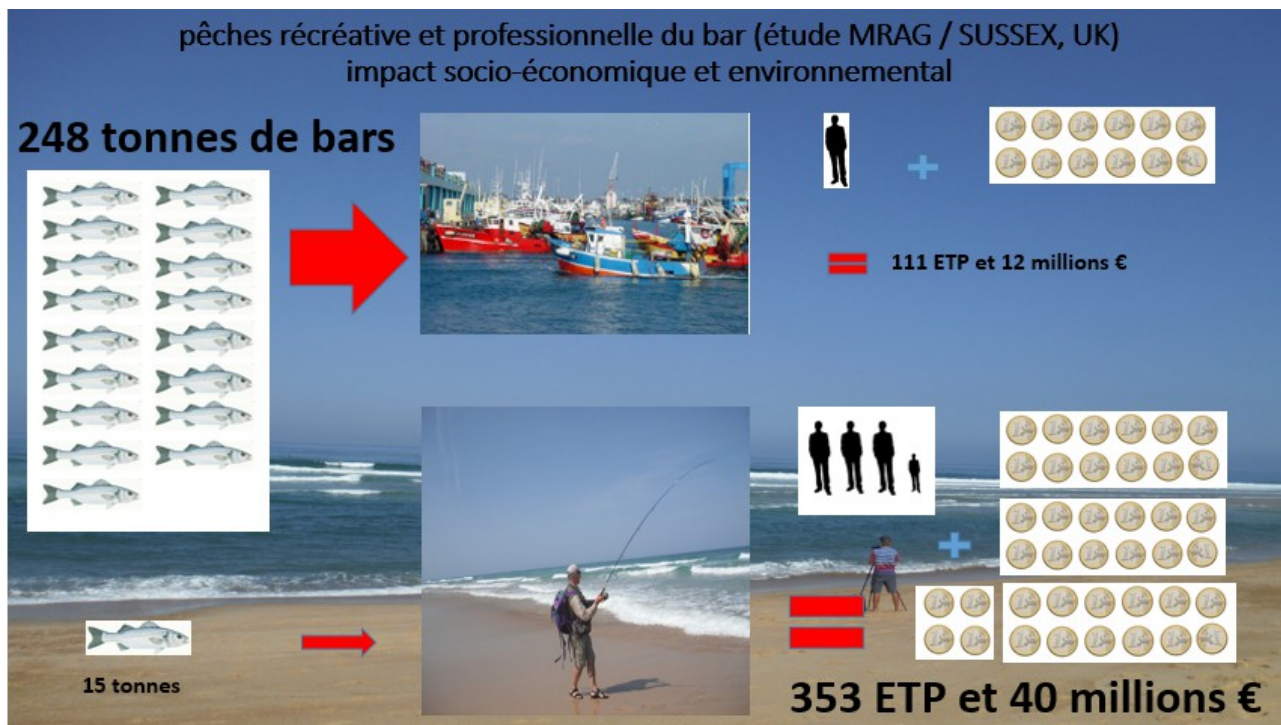
"Le résultat économique final par tonne de bars pêchés dans le Sussex est entre 40 et 75 fois plus grand pour la pêche récréative que pour la pêche commerciale. L'emploi généré par tonne de bars pêchés est entre 39 et 75 fois supérieur pour la pêche récréative que pour la pêche commerciale."

Il est aussi établi que l'impact environnemental de la pêche récréative est plus bas que celui de toutes les pêches commerciales en dehors de celle des ligneurs.

Les recherches menées par l'agence respectée des pêcheries, MRAG, montrent que les pêcheurs récréatifs en mer du Sussex ont dépensé 31.3 million £ en leurres, guidage et hôtels pour pêcher le bar en 2012 et créé 353 emplois à temps plein, tout en ne prélevant que 15 tonnes de bars. En comparaison, les débarquements

commerciaux de bars dans le Sussex ont seulement généré 9.25 million £ et 111 emplois à temps plein, tout en débarquant 247 tonnes de bars.

Note: le rapport de Blue Marine Foundation peut être consulté [ici](#)



**Impact des mesures 2016 sur la pêche récréative en mer (PRM) et les économies côtières**



Les pêcheurs récréatifs sous les fenêtres du bureau de George Eustice en début de cette année pour protester contre les mesures 2016 concernant la pêche du bar.

L'introduction cette année d'un quota de zéro, puis un seul poisson par jour et par pêcheur récréatif, alors que les fileyeurs virent leur quotas augmentés fut injuste et disproportionnée. Elle déclencha une colère diffuse et des protestations.

3 études distinctes ont été menées auprès des patrons de bateaux de pêche charter, de guides de pêche et de pêcheurs récréatifs pour déterminer le véritable impact de ces mesures 2016 sur la pêche du bar de loisir. Les conclusions mettent en évidence une perte significative des revenus pour la petite industrie locale et les communautés côtières. Les patrons de bateaux emportant des groupes pêcher le bar en Angleterre ont vu leur revenus amputés de plus de 20% et les villes côtières perdent jusqu'à plus de 3 millions £ sur les revenus touristiques du fait de la désertion des pêcheurs.



**Des activités économiques , comme des magasins d'articles de pêche, ont été contraintes de cesser à cause des mesures de restriction imposées à la pêche récréative.**

L'étude conduite par PBA (Association des bateliers professionnels) montre qu'environ 2.87 million £ seront perdus par l'activité des bateaux charters de pêche, qui transportent des pêcheurs récréatifs en mer à la recherche du bar et d'autres espèces. Les pertes représentent plus de 50% de la valeur totale des débarquements commerciaux des bars en grande Bretagne, avec des pertes individuelles moyennes par charter de 22 réservations en moins et 8 000 £ de chiffre.

L'étude de PBA est consultable [ici](#).

## Les leçons de l'étranger



**La pêche récréative du bar rayés aux USA vaut maintenant 6,5 milliards \$ et représente plus de 63 000 emplois.**



- Les Ministres de la Pêche et les gestionnaires de la pêche doivent tirer les leçons des précédents effondrements de stocks de poissons et agir maintenant pour protéger le stock et ainsi éviter un prochain moratoire total sur toutes les formes de pêche du bar.
- La loi pour la protection du bar rayé atlantique de 1984 a imposé un moratoire fédéral sur le bar rayé à tous ces états incapables de mettre en œuvre des plans de gestion efficaces. Ces mesures ont permis que les populations de bars rayés et le nombre de voyages de pêche récréative augmentent de 500% par rapport à 1982. Les dépenses au titre de la pêche récréative du bar rayé sont passées de 85 millions US\$ en 1981 à 560 millions US\$ en 1996.
- La pêche récréative du bar rayé américain attire maintenant des pêcheurs du monde entier et produit une manne économique estimée à plus de 6,6 milliards US\$
- Nous devons apprendre des bonnes pratiques aux USA et ailleurs, qui fournissent un partage convenu des ressources par espèce conformément aux conseils de gestion des pêches, aux meilleures données scientifiques et aux principaux objectifs économiques.
- Il existe des juridictions dans les Îles Britanniques avec des politiques de gestion de la pêche qui favorisent les formes les plus durables de la pêche du bar et la protection des stocks. Les bars sont devenus une espèce récréative exclusive en Irlande dès 1990, ce qui injecte actuellement 52 millions € dans l'économie irlandaise et soutient plus de 1 200 emplois.
- L'île de Man est en train d'introduire une nouvelle législation à propos du bar incluant une interdiction de toute pêche commerciale du bar dans les 12 premiers miles, une taille minimale de capture portée à 50 cm (à comparer aux 42 cm en vigueur dans l'UE) et une taille maximale de capture de 60 cm (pour protéger les meilleurs géniteurs).

## Les propositions de la Commission Européenne pour 2017

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=COM:2016:698:FIN&from=EN>

Les propositions de la Commission publiées le 27 octobre énoncent:

- Sur la base des impacts sociaux et économiques, les petites pêcheries utilisant lignes et hameçons seront autorisées, tout en respectant une fermeture pour protéger les rassemblements des géniteurs.
- De plus, à cause des prises accessoires accidentelles et évitables de bars par des chaluts de fond et les sennes, de telles prises accessoires ne seront tolérées qu'à hauteur de 1% du poids de tous les organismes marins détenus à bord.
- Les pêcheurs récréatifs devront respecter un nombre maximal de prises chaque mois.

### La réponse des pêcheurs récréatifs aux propositions de la Commission Européenne

Les organismes de pêche récréative et les ligneurs de l'Europe ont accueilli favorablement les propositions de la Commission Européenne qui entraîneraient l'exclusion des filets maillants si préjudiciables pour le bar en mer du nord, manche et atlantique nord. Si les propositions sont acceptées par le Conseil des Ministres au prochain meeting sur les possibilités de pêche de décembre, l'exploitation commerciale du bar sera restreinte à la seule pêche avec lignes et hameçons, seulement 10 mois de l'année, avec une fermeture en février et mars pour protéger les rassemblements en vue de la reproduction. Les pêcheurs récréatifs seront autorisés à conserver 10 bars par mois pendant les 10 mois de la saison – en comparaison au quota de 1 poisson par jour pendant un semestre qui est la règle actuellement en cours.

### Concernant les points particuliers suivants:

**"Sur la base des impacts sociaux et économiques, les petites pêcheries utilisant lignes et hameçons seront autorisées, tout en respectant une fermeture pour protéger les rassemblements des géniteurs."**

Angling Trust et ses partenaires soutiennent les propositions de la Commission pour limiter les possibilités de pêche aux seules techniques utilisant lignes et hameçons. Il n'y a aucun doute sur le rôle significatif des filets calés et dérivants dans le déclin des stocks de bars. Par exemple, en 2014, les fileyeurs britanniques ont débarqué 646 tonnes de bars –davantage que les 541 tonnes préconisées pour toute l'Europe du nord par le CIEM pour 2016.

Des études de la New Economics Foundation (NEF) fournissent des preuves indiscutables sur la façon dont, en Grande Bretagne, les performances des engins à base d'hameçons surclassent celles des chaluts et sennes d'une part et des filets calés et dérivants d'autre part, en terme de: emploi; valeur économique; rejets de bars; autres rejets; mortalité en saison de reproduction; prises accessoires; impact sur l'écosystème; pêche fantôme; dépendance de la flotte et dépendance du port de débarquement.

Angling Trust et ses partenaires soutiennent la fermeture de 2 mois pour protéger les rassemblements pour la reproduction mais insiste sur la nécessité que cette règle s'applique de façon identique à tous les intervenants.

**"De plus, à cause des prises accessoires accidentelles et évitables de bars par des chaluts de fond et les sennes, de telles prises accessoires ne seront tolérées qu'à hauteur de 1% du poids de tous les organismes marins détenus à bord."**

Angling Trust et ses partenaires soutiennent la limitation des prises accessoires de bars par les chaluts de fond et les sennes à 1% et souhaitent aussi une limite supplémentaire à 1 tonne par mois. Les propositions des professionnels d'augmenter cette limite à 5% n'aident en rien la réduction de la mortalité par pêche. Nous suggérons que les prises accessoires de bars soient encore diminuées par des améliorations de la sélectivité des engins autant que par des mesures d'évitement, des fermetures en temps réel et des stratégies de déplacement de l'effort de pêche.

**Les pêcheurs récréatifs devront respecter un nombre maximal de prises chaque mois.**

Angling Trust et ses partenaires soutiennent la proposition d'une limitation de prises de pas moins de 10 poissons par mois. Nous pensons qu'une limite de 10 poissons par mois n'augmentera pas la mortalité globale. Notre proposition a été retenue par la Commission suite à l'impact socio-économique négatif que les limites 2016 à zéro puis un poisson par jour ont eu sur la pêche récréative et l'activité des bateaux charters.

La limitation mensuelle a pour finalité (a) plus de flexibilité pour les pêcheurs récréatifs pour savoir quand et combien conserver de bars sans augmenter la mortalité par pêche globale; (b) soutenir l'activité des bateaux charters qui ont subi des pertes significatives consécutives à la limitation à 1 poisson par jour de 2016. Une perte estimée à 20% est anticipée pour le seul secteur de la pêche en charter en Grande Bretagne à cause des annulations de pêcheurs récréatifs suite à l'interdiction de conserver le moindre poisson entre janvier et juin, puis la limitation à 1 seul poisson de juillet à août 2016. Ces mesures ont aussi sévèrement impacté d'autres activités dépendant en tout ou partie de la fourniture de biens et services au secteur des pêcheurs récréatifs.

**Mettre en oeuvre une limite mensuelle du nombre de prises.**

**L'approche volontaire**

L'application des restrictions est souvent problématique en matière de gestion des pêches, cependant il est évident que les règlements les plus efficaces sont ceux qui bénéficient de la plus grande proportion des intervenants souhaitant s'y soumettre volontairement. Ceci s'applique aussi bien au secteur récréatif que commercial.

Il y a presque 900 000 pêcheurs en mer en Angleterre et près de 4 millions de sorties par an ( Sea Angling 2012). A cause de moyens limités pour appliquer la Loi sur le terrain, de charges de travail élevées et d'une approche du contrôle basé sur son rendement, le nombre de contrôles directs concernant les pêcheurs récréatifs sera toujours extrêmement faible.

Par conséquent, le contrôle direct doit être considéré comme un moyen très mineur pour réussir à mettre en place une limite des prises récréatives efficace.

Les limites imposées aux récréatifs en 2016 ont été très largement considérées comme injustes et discriminatoires. Une limite à 10 poissons par mois sera reçue avec une bien meilleure approbation au sein de la communauté de la pêche de loisir et devrait donc s'accompagner d'un haut degré de compliance.

**Le Ministère DEFRA est favorable à une approche volontaire pour contrôler la pêche récréative en mer.**

**“Si l'étude "Sea Angling 2012" et d'autres similaires en Europe soulignent des circonstances où les pêcheurs récréatifs pourraient jouer un rôle important dans la protection de stocks vulnérables ou sur exploités, DEFRA chercherait alors à obtenir un accord sur des mesures volontaires qui éviteraient de faire des contrôles imposés depuis Bruxelles. ”**

<https://www.gov.uk/government/news/biggest-ever-national-sea-angling-survey-to-boost-sport>

La directive d'une meilleure régulation du gouvernement britannique vise à " donner aux gens davantage de liberté et de responsabilité personnelle." Elle énonce : "il est pressenti de façon générale que tout règlement ne devrait pas imposer de coûts ni d'obligations sur les activités, les entreprises sociales, les individus et les communautés à moins qu'une affaire solide et substantielle ne se soit produite."

Ce principe sous tend l'approche de la gestion des pêches en Grande Bretagne: vous mettez d'abord en place des mesures volontaires pour atteindre un objectif et optez pour une Loi seulement si l'approche volontaire a échoué. Vous optez directement vers la solution de la Loi que si le risque de défaut de compliance est grand et que les conséquences soient sérieuses.

Donc, la proposition de la Commission de l'UE en faveur d'une limite mensuelle, sans mesures spécifiques de mise en application est tout à fait en accord avec l'approche britannique de toute régulation. A l'inverse, rejeter le principe de cette limitation mensuelle de 10 poissons par pêcheur sous prétexte qu'il n'existe pas de système de collecte de données permettant de la mettre en oeuvre va à l'encontre du cadre réglementaire propre au gouvernement.

Il faut aussi ne pas oublier qu'une régulation doit être impartiale et non discriminatoire. Les pêcheurs professionnels licenciés peuvent vendre autant de bars qu'ils le souhaitent directement au public (sous réserve de ne pas dépasser 30 kg) sans en garder la moindre trace dans leurs débarquements/ventes et donc sans les décompter de leur quota par bateau. Nous avons donc ici un immense échappatoire au profit d'un seul groupe d'intervenants qui ne semble pas prêt d'être réglé, et on voudrait au même moment qu'un autre groupe d'intervenants soit sujet à une réglementation beaucoup plus exigeante. Tout un chacun pourrait en sourciller et se demander comment une telle disparité pourrait raisonnablement favoriser la compliance parmi les pêcheurs récréatifs.

Si, en dépit des points abordés ci dessus, la mise en application reste un sujet de préoccupation, en particulier à cause du problème de la pêche illégale non régulée non déclarée (pêche INN), une solution simple de transition, déjà proposée par au moins un IFCA, serait de fixer une limite journalière à 5 poissons par jour en sus de la limite mensuelle de 10 poissons par jour. Ceci à l'avantage de la simplicité et de la clarté. Ça découragerait le braconnage et rendrait la mise en application de la loi plus facile sans remettre en cause les bénéfices concernant la protection.

## **Options pour le recueil des données et la surveillance.**

Plusieurs options existent concernant la mise en application d'une limite mensuelle efficace comme alternative à une compliance volontaire . Des exemples de systèmes opérationnels existent – les prises de thons rouges méditerranéens par les récréatifs sont déjà gérées par un système de quota mensuel. Toutes les mesures de contrôle (commercial et récréatif) présentent une part de défi en terme d'application sur le terrain (quotas mensuels par bateau, engins prohibés,etc. ) Nous cherchons l'agrément du Conseil Européen sur ce principe de limite mensuelle en amont de discussions futures concernant la façon dont les états membres souhaiteront documenter et surveiller une telle limite mensuelles, si nécessaire.

Angling Trust, au travers de ses partenaires au sein de European Anglers Alliance (EAA) , est en train d'étudier diverses options, comme des fiches de pêche électronique, une application sur mobile, ou un système de bagues qui pourraient être utilisées pour déclarer des prises au titre d'un système de limite mensuelle des prises. Nous sommes actuellement en discussion avec des experts du recueil de données de la pêche récréative pour qu'ils proposent diverses options aux membres du Groupe de Travail du Conseil de l'UE en charge de la mise en application des propositions de la Commission concernant cette limitation mensuelle.

Il est essentiel qu'une limite journalière fonctionne en parallèle avec une limite mensuelle. Ceci permettra à ces pêcheurs récréatifs qui ne veulent pas (quelqu'en soit la raison) s'enregistrer et fournir des données de pouvoir continuer à conserver des poissons dans le cadre d'un système de limite journalière qui lui ne réclame ni enregistrement ni déclaration.

## **Autres réponses aux propositions de la Commission**

Des appels pour de plus strictes mesures de protection et pour soutenir les propositions de la Commission ont été lancés de la part d'une grande variété d'organismes incluant :

### **Pêcheurs Commerciaux:**

#### **La plateforme Low Impact Fishers of Europe (LIFE) a communiqué:**

L'état du stock de bars de la Mer du Nord, de la Manche, et des eaux occidentales provoque un émoi croissant chez beaucoup de pêcheurs professionnels, dont beaucoup considèrent que c'est catastrophique. Dans quelques ports autour de Lorient en Bretagne sud, des pêcheurs rapportent que les prises des ligneurs ne représentent pas 20% de celles de l'année passée, et jusqu'à 60% de ces petites entreprises dépendantes du bar ont fait faillite en 2016...

Les gestionnaires de la pêche devraient très sérieusement envisager de prévoir des incitations à tous les pêcheurs pour éviter de pêcher le bar où que ce soit.

#### **La plateforme de la petite Pêche Artisanale des ligneurs Français**

Nous saluons la prise de conscience de la part de la Commission Européenne concernant la spécificité de l'activité de ligneurs de bars. La reconnaissance de la très haute dépendance des ligneurs pour cette espèce, de leur faible impact sur la ressource, et des avantages économiques, sociaux et environnementaux est une avancée sans précédent dans la gestion des pêcheries européennes. Nous espérons que ces dispositions jettent les fondations solides pour la mise en place de plans de gestion multiannuels pour les différents stocks de bars dans le futur. Le quota annuel proposé en lieu et place d'un quota mensuel est une réponse vraiment adaptée aux contraintes de l'activité du ligneur. Pour ces raisons, nous demandons au gouvernement français de soutenir les propositions de la Commission Européenne.

Cependant, il faut ici rappeler que ces mesures, aussi favorables soient elles pour nos pêcheurs, ne leur assurent pas pour autant une sortie de la crise à court terme. La sur exploitation du stock a été poussée un niveau malheureusement très élevé et sa restauration prendra plusieurs années. Il est essentiel que les mesures adoptées pendant cette période limite au maximum les rejets par les autres métiers.

### **Angleterre du Sud Ouest**

Les groupes de pêcheurs commerciaux du sud ouest ont fait connaître leur soutien pour l'arrêt de la pêche du bar au filet par le biais de représentants reçus par le Ministère DEFRA.

### **Les bateaux charters de Grande Bretagne**

Ian Noble, président de l'association des bateliers professionnels (PBA, Professional Boatman's Association):  
"Nous soutenons pleinement les propositions de l'UE en faveur du bar pour 2017 comme un premier pas

vers une solution équitable à la fois pour le secteur récréatif et le secteur professionnel, tout en traitant le déclin du stock."

### **L'industrie des articles de pêche en Europe et en Grande Bretagne**

Robin Morley, Président de l'Association des Industries Européennes des Articles de pêche (EFFTA):

"Nous travaillons beaucoup avec ATA au travers de l'EAA sur ce très important problème concernant le stock des bars et nous soutenons totalement les initiatives en cours concernant la protection du bar et la pêche durable.

Nous soutenons fermement les campagnes de Angling Trust et de BASS pour faire en sorte que nos stocks de bars soient disponibles pour l'agrément des pêcheurs récréatifs et que les propositions de la Commission soient pleinement mises en oeuvre."

Naidre Werner, Président de l'Association des Industries de la Pêche récréative, Grande Bretagne (Angling Trade association, ATA):

"ATA et ses membres sont des supporters enthousiastes du principe de la pêche durable en mer, et soutiennent fermement les campagnes de Angling Trust et de BASS pour s'assurer que nos stocks de poissons – ressource publique – soient disponibles pour l'agrément des pêcheurs récréatifs. Des recherches sur la valeur économique des ces espèces capturées par les pêcheurs récréatifs montrent que l'activité économique générée par la pêche récréative dépasse celle des flottes commerciales.

Des politiques diluées mettraient en danger non seulement l'activité des pêcheurs récréatifs; elles affecteraient aussi les ressources des patrons de bateaux charters, les hôtels côtiers et les Bed and Breakfast, les magasins de pêche, les fabricants d'article de pêche et tous les autres secteurs industriels qui dépendent de stocks de poissons abondants et de la liberté de pouvoir les attraper."

### **Etapas Suivantes**

Les groupes de pêcheurs récréatifs en mer vont faire campagne en faveur des propositions de la Commission Européenne pour 2017 et contre toute tentative de la part des politiques européens d'affaiblir un ensemble de mesures cruciales qui permettront à la pêcherie du bar de renaître, protégeront les économies cotières en promulguant seulement des formes de pêche du bar durables et la pêche récréative. Notre objectif central est d'arriver à une pêcherie du bar sans filet de façon à permettre aux bars de frayer en nombre suffisant pour restaurer les stocks malmenés. Nous travaillerons avec l'industrie des articles de pêche et le secteur des bateaux charters pour faire pression sur les Ministres et d'autres décisionnaires en amont du meeting sur les possibilités de pêche en décembre.

Nous travaillerons au travers de l'EAA et de l'EFTA pour construire une alliance pan-européenne en faveur des propositions de la Commission.

<http://www.eaa-europe.org/news/10082/commission-proposals-for-2017-sea-bass-fishingopportunities.html>

Nous sommes en train de diffuser une pétition nationale à l'attention du gouvernement britannique:

### **Save Our Bass: n'affaiblissez pas la proposition d'interdire les filets.**

"Nous en appelons à George Eustice, Ministre britannique de la pêche, pour qu'il soutienne les propositions de la Commission et qu'il ne cède pas à la pression des commerciaux, comme l'an dernier, à la grande colère et stupéfaction des pêcheurs et autres environnementalistes.

Les filets commerciaux ont matraqué le stock de bars. Il est maintenant si dangereusement faible qu'il pourrait ne pas se restaurer avant des années. Les pêcheurs récréatifs et les environnementalistes plaident pour que nous nous débarrassions des filets. La Commission de l'UE est d'accord et a proposé d'interdire les filets de la pêcherie du bar à partir de l'année prochaine. Ces filets tuent aussi des oiseaux de mer, des phoques, des tortues et des dauphins. Se débarrasser des filets, mais conserver la pêche récréative et la pêche commerciale des ligneurs préparera un futur brillant et excitant pour une pêcherie du bar durable."

**Angling Trust & BASS, Novembre 2016**